G en Yvelines

N°131
Mercredi 30 mai 2018
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

A Chanteloup-les-Vignes et à Poissy, les poids lourds exaspèrent riverains et élus en s'engageant dans des rues étroites, guidés par des GPS pas toujours réglementaires.

Centres-villes Riverains et élus dénoncent les camions



Dossier - P.2

Actualités p.4

MANTES-LA-VILLE



Le président de la nouvelle asso des musulmans lourdement condamné

Actualités p.6

LIMAY



Centre-ville : la reconstruction ne passe pas

Actualités p.8



MANTES-LA-JOLIE

Grève et manifestation contre la fermeture du CIO

Actualités p.9



VALLEE DE SEINE

Défenseur des droits : au service des citoyens

Faits divers p.11



CHANTELOUP

A la Noé, « il n'y a plus de dialogue »

P. 7 LES MUREAUX La maison médicale financée par le secteur privé

P. 7 ROSNY-SUR-SEINE Ils honorent l'ex-handballeuse internationale

P. 9 VALLEE DE SEINE Grève SNCF : continuer à mobiliser l'opinion

P. 10 YVELINES Secours routier : les pompiers en compétition

P. 10 TRIEL-SUR-SEINE Une maison menace de s'effondrer au centre-ville

P. 12 FOOTBALL L'agent de joueurs découvre « un monde de requins »

P. 14 ANDRESY Sculptures en l'île met les femmes à l'honneur

Les Halles d'Achères
Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS
des offres promotionnelles tous les jours

Horaires : du lundi au samedi : 8h30 - 21h • dimanche matin : 8h30 - 12h30 rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

YVELINES Centres-villes : riverains et élus dénoncent les camions

A Chanteloup-les-Vignes, habitants comme élus dénoncent les camions empruntant la rue de l'Hautil malgré les panneaux d'interdiction. A Poissy, excédé par les poids lourds en transit, le maire lance jeudi matin une opération d'interdiction pure et simple. La cause ? Des GPS suivis aveuglément, pas forcément mis à jour, ni toujours respectueux de la réglementation.

Les chauffeurs de poids lourds suivant leurs GPS seraient-ils la nouvelle plaie de certains centres-villes ? A Poissy, le maire Karl Olive (DVD) s'engage dans une guerre très publique contre les camions en transit ou qui tentent d'emprunter des rues interdites. A Chanteloup-les-Vignes, commune plus petite aux moyens sans commune mesure avec la police municipale pisciacaise, les poids lourds empoisonnent la vie des riverains et des élus qui se disent impuissants.

Dans les deux cas, une majorité de chauffeurs routiers arguent avoir simplement suivi leur GPS. Selon les témoignages récoltés autour de cette enquête de plusieurs semaines, ceux-ci ne sont en effet pas toujours à jour, et loin d'être systématiquement configurés pour créer des itinéraires autorisés à des véhicule de plusieurs dizaines de tonnes. Sans compter les applications GPS des téléphones, dont la plus performante, Waze, se passe du respect de la réglementation.

« C'est de pire en pire »

Chanteloup-les-Vignes, 28 mars dernier. Face à *La Gazette*, sept riverains de la rue de l'Hautil, voie étroite et instable d'une pente de 14 % menant du plateau de l'Hautil au centre-ville, expriment tout leur mécontentement. Les camions et les bus qui s'y engagent ne peuvent se croiser, faute d'une largeur suffisante, et causent très régulièrement des embouteillages parfois inextricables, comme il leur arrive de racler les façades, les potelets en métal pliés en témoignant.

« *Ca dure depuis toujours, mais là, c'est de pire en pire, même l'adjoint au maire a dû faire la circulation !*, s'indigne Sylvie Dufour, mère de famille et habitante de la rue depuis 2010. *Sinon, c'est nous qui la faisons, souvent, il faut faire reculer les camions et gérer les voitures.* » Suzanne, 76 ans, habitante du bas de la rue depuis 1999, se souvient : « *Un camion m'a défoncé mon mur en pierre, le chauffeur s'est sauvé.* »

Ils demandent que les bus et cars du secteur soient le moins nombreux possible à passer dans la rue, interdite aux poids lourds par des panneaux d'interdiction placés à chaque extrémité, et des sanctions pour les camions hors-la-loi. « *Le problème de la rue de l'Hautil est récurrent depuis toujours* », reconnaît vendredi dernier Pierre Gaillard (SE), premier adjoint chantelouvais à l'urbanisme.

Il énumère les mesures prises ces dernières années : élargissement d'un des trottoirs, installation de potelets, arrêtés de tonnages et pose de panneaux d'interdiction, discussions avec l'intercommunalité et le conseil départemental, comme avec les gestionnaires des réseaux de transport public. « *Mais les camions continuent à passer* », commente l'élu, visiblement lassé de la situation.

« *Les gens ont complètement raison* », approuve-t-il du désespoir des riverains. Il indique ses difficultés à dialoguer sur ce sujet avec la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, comme avec le conseil départemental des Yvelines : « *Mais si on n'a pas les partenaires autour de nous pour régler ce problème, on est complètement impuissant là-dessus...* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Michel Gaillard (SE), premier adjoint chantelouvais, interrogé rue de l'Hautil, lève les yeux au ciel au passage d'un camion : « Regardez ! Si un autre se présente en face, ils sont bloqués. »

A l'établissement public interdépartemental chargé de l'entretien des routes, à ce stade, « *aucune solution viable n'a pu être actée malgré les réflexions menées sur le sujet* », commente Pierre Nougarede, directeur voirie à l'établissement public interdépartemental 78-92. Le Département « *continue à accompagner les communes sur cette problématique* », ajoute-t-il.

Quelque peu découragé, l'adjoint chantelouvais estime par ailleurs impossible pour la commune d'y consacrer en permanence ses trois policiers municipaux et ses deux agents de voie publique. A quelques kilomètres de là, à Poissy, c'est pourtant bien ce qu'a décidé le maire Karl Olive, qui dispose d'effectifs bien plus conséquents.

Ce jeudi 31 mai, les poids lourds ne livrant pas dans Poissy devront rebrousser chemin, avec des barrages filtrants installés toute la matinée dans le cadre d'une opération de grande ampleur, validée selon lui par la préfecture. « *Le constat qu'on forme est qu'il est très difficile de pouvoir circuler dans Poissy* », explique-t-il jeudi dernier.

Dans plusieurs axes circulent en effet plus de 15 000 véhicules par jour, et jusqu'à 40 000 véhicules pour les voies les plus fréquentées. Depuis son élection en 2014, la nouvelle majorité a demandé des contrôles intensifs à la police municipale, y compris en vérifiant scrupuleusement la régularité du véhicule et du chauffeur (les infractions peuvent monter à 1 500 euros, contre 75 euros pour le seul non-respect de l'interdiction de circuler, Ndlr) « *Quasiment la moitié a été verbalisée (dont un tiers à 1 500 euros, Ndlr), moitié qui n'a rien à faire à Poissy* », rapporte-t-il des 2 357 contrôles réalisés.

« *On a, en gros, 400 poids lourds qui, chaque jour, traversent Poissy ou sont sur Poissy*, poursuit-il des comptages réalisés par la municipalité. *On n'a rien contre ceux qui viennent livrer ou chercher du stock, on veut envoyer un message fort : on n'acceptera plus qu'on vienne prendre Poissy pour la ville où il fait bon passer.* » Ce jeudi, 15 agents de la police municipale seront mobilisés, et des arrêtés de circulation spécifiques ont été pris par la municipalité.

Pour Karl Olive, au-delà des chauffeurs et transporteurs routiers, c'est aussi un moyen de relancer une mobilisation en faveur du bouclage de la francilienne. Il a en effet été repoussé après 2030, au sein du récent rapport remis au gouvernement, au sujet du financement des infrastructures de transport. « *Le message fort qu'on souhaite envoyer est évidemment qu'on ait un contournement de la ville de Poissy,* avance-t-il. *On a décidé de mettre tout le monde autour de la table, et pas question de faire un bouclage en zone urbaine.* »

En attendant, il compte bien, en répétant cette opération tous les trois mois, faire respecter les interdictions de circulation dans la commune : « *Aujourd'hui, c'est interdit aux plus de 19 tonnes sur quasiment toutes les entrées de ville sauf la route départementale, et sinon de nombreuses rues sont interdites aux plus de 3,5 tonnes.* » Il compte par ailleurs mettre en place des interdictions de circulation très sévères aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, afin que seuls quelques axes permettent la traversée de Poissy aux camions.

A Poissy, 400 poids lourds par jour

Transporteurs et chauffeurs respecteront-ils ces nouvelles interdictions ? Les restrictions actuelles, malgré les contrôles, restent relativement peu respectées, l'heure de pointe se traduisant régulièrement par des poids lourds de plusieurs dizaines de tonnes empruntant de petites rues pour gagner quelques minutes. « *Souvent, ils disent qu'ils ont suivi le GPS : c'est une fausse excuse !* », estime le maire de la ligne de défense habituelle des chauffeurs en infraction.

Ce n'est pourtant pas la première fois en vallée de Seine que l'utilisation des GPS, ubiquitaire parmi les chauffeurs de poids-lourds, provoque agacements et désagréments. Il n'est ainsi pas rare que les chauffeurs ne disposent pas de GPS adaptés aux poids lourds, avec parfois de graves conséquences. Le 22 janvier 2015, à Jeufosse, la remorque d'un camion engagé sur un passage à niveau a ainsi été percutée par un train. La voie lui était interdite, le conducteur avait pourtant suivi son GPS.

Il n'est pas rare non plus que les systèmes GPS contiennent des cartes obsolètes... mais la lenteur des mises à jour peut aussi être dûe aux fabricants. « *On a beau donner les informations, les logiciels de GPS ne les changent pas avec une certaine célérité*, notait ainsi récemment l'ex-maire de Mantes-la-Jolie et député Michel Vialay (LR), qui a dû batailler pour parvenir à réduire la circulation des camions dans le nouveau quartier des bords de Seine. *Ce sont des histoires qui peuvent prendre six mois, un an ou plus. En vérité, ça dépend des systèmes.* »

A Chanteloup-les-Vignes, fin mars, une des riveraines de la rue de l'Hautil avance que les routiers passant devant chez elle « *ne prennent pas la RN184 à cause des feux* » car « *c'est plus long pour eux* ». Deux mois plus tard, vendredi dernier, Michel Gaillard, interrogé dans la rue litigieuse, lève les yeux au ciel au passage d'un camion : « *Regardez ! Si un autre se présente en face, ils sont bloqués.* » Quelques minutes après, un second poids lourd passe, puis un troisième, chacun avec difficulté.

L'un de ces camions s'arrête, son chauffeur ayant une livraison dans les rues étroites de Chanteloup-les-Vignes malgré un engin de plusieurs dizaines de tonnes dépourvu de GPS spécialisé. « *On livre à trois minutes d'ici, on est obligé de passer, mon GPS me fait passer par là* », commente-t-il de la situation. « *Moi, on m'envoie sur 14 clients dans la journée* », poursuit-il pour expliquer son usage du GPS. Et pas n'importe lequel.

Comme cinq millions de Français, il utilise une application mobile : Waze, lancée en 2008 par une jeune pousse israëlienne, rachetée en 2013 par Google. Comme tous les GPS récents, l'application sur téléphone donne des alertes radar et fait évoluer le trajet en temps réel en fonction du trafic. Pourquoi son plébiscite ? Ses algorithmes très avancés, reposant sur les informations transmises par les utilisateurs sont d'une efficacité redoutable.

« *Waze donne toujours le plus rapide* », commente ainsi sans ambages ce chauffeur routier arrêté au centre-ville chantelouvais, qui reconnaît cependant qu'elle n'a aucune option de limitation des voies selon le tonnage. L'ex-jeune pousse a aussi un secret méconnu, qui bénéficie pourtant constamment aux automobilistes et aux chauffeurs de poids lourds. Contrairement à l'application de sa maison-mère, Google maps, et aux autres systèmes GPS, elle adopte en effet systématiquement le trajet le plus rapide, parfois au mépris de la réglementation en vigueur.

Théoriquement, il est en effet strictement interdit aux véhicules en transit, lorsqu'ils traversent une commune, d'emprunter des voies de desserte locale. Des limites dont s'affranchit Waze, ce qui explique que l'application propose des voies semblant parfois improbables, ou interdites sauf aux riverains.

« *Il m'amène parfois par des toutes petites rues* », note effectivement le chauffeur questionné à Chanteloup-les-Vignes de cet avantage concurrentiel considérable. L'entreprise n'ayant cependant aucune présence en France, il semble peu probable qu'elle consente aux plaintes des élus et des habitants. La seule répression, comme à Poissy, suffira-t-elle à résoudre cette épineuse question ?



LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

MANTES-LA-VILLE Le président de la nouvelle asso des musulmans lourdement condamné

L'association historique l'accusait d'avoir volé son projet. Un récent jugement condamne le président de l'Association mosquée Mantes Sud (AMMS) à 20 000 euros de dommages et intérêts.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Sollicité par La Gazette, Abdelaziz El Jaouhari annonce faire appel et dément les autres accusations.

Depuis plus de quatre ans, l'association historique regroupant des Mantevillois de confession musulmane autour d'un projet de mosquée, El fethe, clamait s'en être fait dépouiller par son ex-chef de projet, devenu président de l'Association mosquée Mantes Sud (AMMS). Le Tribunal de grande instance (TGI) de Versailles lui a donné raison le 3 mai dernier, en condamnant personnellement Abdelaziz El Jaouhari, président de l'AMMS, à 20 000 euros de dommages et intérêts.

Tout commence en 2012, lorsque le président d'El fethe, Zoher Abbadia, confirme l'intérêt de l'association pour le local de l'ancienne trésorerie, en bordure du quartier des Merisiers, à la municipalité. Abdelaziz El Jaouhari, qui n'est pas membre d'El fethe, devient l'un de ses deux représentants pour les négociations avec la mairie.

Mais, fin 2013, coup de théâtre : la majorité mantevilloise décide d'attribuer le projet de mosquée à l'AMMS, malgré un courrier rageur d'El Fethe quelques jours avant, déchargeant les deux représentants de leur mission. Les statuts de constitution de l'AMMS sont déposés quelques jours après le vote de la délibération en conseil municipal. Depuis, les deux associations comme leurs présidents s'affrontent dans et hors des tribunaux.

« *Monsieur Abdelaziz El Jaouhari a trompé ses mandants et outrepassé son rôle de mandataire, étant parvenu à convaincre la mairie de ne plus vendre les locaux à l'association El fethe mais à une autre association,* analyse le TGI dans les attendus de son jugement du 3 mai. *Abdelaziz El Jaouhari a privé les musulmans de Mantes-la-Ville réunis au sein de l'association El fethe d'un lieu de prière.* » Les juges rejettent l'argumentaire du président de l'AMMS, qui avançait ne pas être représentant d'El fethe dans les négociations.

Le litige remonte à 2013

« *Il ressort des courriers émanant du comité de pilotage du 6 septembre 2013, qu'à compter de cette date, le mandant, en la personne de Monsieur Abdelaziz El Jaouhari, a décidé – sans qu'il ne résulte d'aucun élément du dossier qu'il en ait préalablement référé à son mandataire, et encore moins que celle-ci lui en ait donné l'autorisation – de se substituer au cessionnaire prévu en la personne de l'association El fethe, une nouvelle association à créer et dont il est devenu président* », poursuivent sévèrement les juges.

Le TGI estime ainsi que « *ces faits caractérisent le dépassement de son mandat* ». Pour les magistrats, cette « *faute commise dans l'exercice de son mandat* » a « *causé un préjudice moral substantiel* », caractérisé par « *les divisions que cette éviction a provoqué au sein de la communauté musulmane de la ville* ».

Le président de l'AMMS est condamné à titre personnel à verser à El fethe 20 000 euros de dommages et intérêts (El fethe demandait 100 000 euros, Ndlr), ainsi que 3 600 euros de frais d'avocats. « *Ce qu'on avait essayé de montrer aux gens, ce que certains n'avaient pas compris, la justice l'a montré,* se félicite aujourd'hui Zoher Abbadia, le président d'El fethe. *Ils ont étudié point par point, pour démasquer le petit complot qu'Abdelaziz El Jaouhari a préparé d'avance.* »

Sollicité par *La Gazette,* Abdelaziz El Jaouhari annonce faire appel et dément les autres accusations par courriel (voir ci-contre). Sa rapide ascension dans le petit monde des associations cultuelles musulmanes du département, ternie l'an dernier par de graves accusations (voir encadré) portées quant à son action de secrétaire général du Conseil des institutions musulmanes des Yvelines (Cimy), ne semble pas devoir être positivement renforcée par ce jugement.

Les mosquées de Saint-Quentin en Yvelines dénoncent des pressions

Le mode d'action condamné par la justice début mai à Mantes-la-Ville serait-il reproduit par Abdelaziz El Jaouhari en tant que secrétaire général du Conseil des institutions musulmanes des Yvelines (Cimy) ? Fondé en 2015 à la demande du préfet après les attentats du 13 novembre, le Cimy, du moins son fonctionnement et son secrétaire général, ont en effet été sévèrement critiqués en 2017, dans un courrier adressé au préfet des Yvelines par le Collectif des associations musulmanes de Saint-Quentin-en-Yvelines (Cam 78), que *La Gazette* s'est procuré.

Ils dénoncent, nommant « *des responsables* » et nommément Abdelaziz El Jaouhari, des « *ingérences dans les relations de certaines associations avec leurs élus locaux* ». Le Cam 78, qui existe officiellement depuis 2016 (officieusement depuis une décennie, Ndlr), allègue aussi des « *menaces de fermetures administratives et perquisitions aux domiciles des dirigeants de certaines associations si elles restent dans le Cam 78* », comme « *des propos diffamatoires* » tenus à son égard lors d'une réunion du Cimy avec l'Association des musulmans de La Verrière (AMLV).

L'AMMS accumule les impayés

Depuis plusieurs mois maintenant, certains fidèles musulmans, mantevillois ou de vallée de Seine, ne cachent plus leurs inquiétudes concernant la situation financière de l'Association mosquée Mantes Sud. Selon nos informations, celle-ci accumulerait en effet les impayés depuis plusieurs années, pour plusieurs dizaines de milliers d'euros, selon les documents en notre possession.

En janvier 2017, un commandement de payer était ainsi émis par un huissier de justice. Il est fait état d'une dette de plus de 35 000 euros dûe à un cabinet d'avocats. En litige depuis 2016 à ce sujet, il n'a pas souhaité commenter, *La Gazette* ne peut donc préciser si la dette est éteinte.

Aucune incertitude concernant cet artisan du Mantois, qui compte aujourd'hui porter plainte pour 17 000 euros (et a souhaité conserver l'anonymat, Ndlr). Ayant déjà participé à des chantiers, il est sollicité par le président de l'AMMS en 2015 pour assister au chantier de réaménagement en mosquée de l'ex-centre des impôts.

« *Il est venu à nous en jouant sur la fibre sensible de la religion et du Front national,* se souvient ce professionnel du bâtiment. *On sait qu'ils n'ont pas beaucoup d'argent, on joue le jeu sur le prix et sur les délais.* » Il ne s'attendait pas, cependant, à ce que ses factures restent lettre morte, depuis la fin des travaux au printemps 2016. « *Il a joué sur le fait qu'on ne veut pas salir l'image de l'islam plus qu'elle ne l'est déjà aujourd'hui* », explique-t-il de son choix d'attendre deux ans avant d'aller en justice.

Abdelaziz El Jaouhari fait appel, dément les impayés de l'AMMS et répond aux accusations du Cam 78

Jugement dans l'affaire l'opposant à El fethe

« *Nous sommes en effet déçus par cette décision. Une bonne partie de nos éléments de défense n'ont pas été joints à la procédure car déposés en retard. Je vous rappelle que c'est une première instance et que la procédure est loin d'être terminée. Nous faisons appel de cette décision afin que tous les éléments soient pris en compte.*

A la lecture de la décision, nous restons confiants pour la suite car les interrogations soulevées par le magistrat trouvent leur réponse dans notre mémoire qui sera déposé en appel. Comme vous le savez, dans cette affaire de la mosquée, nous avons remporté toute nos procédures, même une que nous avions perdu en première instance ! »

Impayés de l'AMMS

« *Je ne sais pas de quels impayés vous parlez, vous ne m'avez envoyé aucun document ni aucun témoignage ?! Dans notre projet de la mosquée, nous avons fait appel à des dizaines de professionnels et tout s'est bien passé. Vous faites allusion peut être à un premier cabinet d'avocat auquel nous avions fait appel et avec qui nous avions eu un désaccord pour cause de surfacturation.*

C'est une affaire qui date de deux ans. Le différent a été réglé depuis plus d'un an. Pour les fameux artisans, je vous laisse la responsabilité de vos propos. L'association a une double responsabilité quant à sa gestion financière. Une responsabilité juridique mais surtout une responsabilité morale que nous observons avec fermeté. Toute surfacturation ou toute tentative d'arnaque ne pourront être tolérées.

Le projet dans son ensemble est porté par une équipe bénévole, dévouée et professionnelle. Pour votre bonne information, lors notre assemblée générale annuelle qui vient d'avoir lieu , les fidèles ont voté à l'unanimité le rapport moral et financier de l'association. Les fidèles portent fièrement le projet et pourvoient à son financement. La confiance des fidèles est basée sur la transparence de l'association et son dynamisme. »

Accusations et critiques du Cam 78

« *Pour votre bonne information, le Cam 78 est un collectif de mosquées du Sainquentinois. Ce collectif a été fondé par les mosquées de Trappes, Elancourt et Plaisir. Ce collectif a fonctionné à merveille durant des années, jusqu'à ce qu'il soit infiltré et récupéré par des groupuscules qui en trahissent l'esprit et les objectifs. Conséquence immédiate, les trois mosquées fondatrices l'ont toutes quitté.*

Aujourd'hui, ce collectif se résume à la seule mosquée de La Verrière, autour de laquelle gravitent quelques associations sans lieux de culte ou avec des petites salles de prières non-officielles. Lors du dernier dîner organisé par ce nouveau collectif, il ne vous a pas échappé que les services de l'Etat tout comme les députés et sénateurs du territoire n'ont pas souhaité y participer alors qu'ils étaient invités.

Pensez-vous que c'est un hasard ? Même le peu d'invités présents ont bien souligné que le dialogue institutionnel a lieu avec le Cimy, instance représentative. Pour la bonne information de vos lecteurs et pour faire preuve d'impartialité, il serait utile de leur faire part des enquêtes journalistiques plus poussées qui ont été menées récemment par Le Monde et Le Journal du Dimanche, entre autres, sur ce nouveau collectif et ses responsables.

Votre dossier décousu, avec des éléments anciens et non vérifiés, nous questionne sur les objectifs de votre article ? Cela semble davantage participer d'une campagne de pression sur le Cimy et son secrétaire général, pour ses positions dans des dossiers sensibles et importants pour l'avenir du territoire et au-delà. Le Cimy ainsi que moi-même resterons fermes quant à la rigueur de notre travail, et assumons nos positions pour l'intérêt général, loin des calculs politiciens et courtermistes des auteurs de ces pressions. »

En bref

POISSY

La CGT veut faire converger les luttes

Plusieurs branches professionnelles de la CGT ont manifesté en musique, jeudi 24 mai devant l'hôtel de ville de Poissy.

Jeudi 24 mai était jour de manifestations pour plusieurs organisations syndicales et partis politiques appelant à la défense du service public. A Poissy, la CGT a tenu un stand en musique face à l'hôtel de ville en fin de matinée, et jusqu'en début d'après-midi, réunissant une vingtaine de délégués syndicaux de plusieurs branches professionnelles.

« *L'idée était de pouvoir se rassembler sur Poissy pour la défense du service public ferroviaire et l'avenir de l'industrie, car on a sur le territoire Peugeot et ses sous-traitants,* explique Linda Salles, secrétaire adjointe de l'Union locale CGT de Poissy. *L'idée est aussi de mettre en mouvement les militants, les agents de la fonction publique, les cheminots sur une initiative un peu locale, et montrer les points de convergence.* »

Selon elle, en effet, « *les choses sont imbriquées, par exemple le fret ferroviaire dépend de l'industrie* ». La convergence était aussi politique jeudi au sein de la manifestation parisienne. A Poissy, « *on reste dans une démarche syndicale* », précise Linda Salles : « *Après, si les partis souhaitent soutenir, ça leur appartient, mais on travaille déjà les convergences syndicales.* »

En Image



MANTES-LA-JOLIE Quinze serveurs en course cette année

Samedi après-midi, place Saint-Maclou, la cinquième édition de la course mantaise des garçons de café a réuni 15 participants. Ces serveurs et serveuses travaillant dans 13 établissements de la commune couraient avec plateau et boisson à l'initiative de l'association de commerçants Coeur de Mantes. « *Je l'ai fait l'année dernière, je suis arrivée dernière mais c'était sympa, et je fais ça pôur le restaurant*, sourit juste avant le départ Isabelle Lampin, de l'établissement du centre-ville Della famiglia. *La difficulté est de ne pas renverser le plateau, je dirais.* »

En bref

LES MUREAUX Un week-end axé développement durable

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, plusieurs activités gratuites sont mises en places.

Samedi 2 juin et lundi 4 juin seront deux journées dédiées au développement durable au sein de la ville des Mureaux. Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, l'office du développement durable, la Ville et d'autres partenaires proposeront plusieurs activités.

Le 2 juin, un village du développement durable sera installé sur le parvis de la médiathèque. « *Plusieurs stands traiteront de trois grands thèmes écologiques : les économies d'énergie, le réemploi des déchets et la nature* », précise le communiqué de l'évènement.

Une opération de nettoyage des berges de Seine est prévue de 10 h à 13 h. Le rendez-vous est fixé place Bellevue. Le 4 juin, ce sera le Tour Alternatiba, tour de France et d'Europe cycliste, qui fera étape dans le centre-ville muriautin. Dès 11 h 30, une balade à vélo est organisée au départ de la route de Verneuil. Un village des alternatives sera également installé place de la République jusqu'à 17 h.

Plus d'informations sur www.officedd.fr ou par mail a alternatives@trielenvironnement.com.



LIMAY Centre-ville : la reconstruction ne passe pas

Lors d'une réunion le 19 mai, des commerçants et propriétaires ont fait part de leur opposition au projet de réaménagement du centre, sans parvenir à s'entendre avec la municipalité.

« *C'est triste de voir si peu de monde* », regrette Stéphane Caron, le boulanger de la rue de l'Église. Samedi 19 mai, la municipalité organisait un apéro-débat à destination des riverains du centre-ville, en particulier ceux situés à proximité des rues de Paris, du Temple et de l'Église. La trentaine de présents, composée principalement de commerçants et de propriétaires, ont largement montré leur opposition au projet de réaménagement du centre-ville mené par Citallios, aménageur public yvelino-altoséquanais.

Luc Colson, le président du comité de sauvegarde du centre-ville ancien de Limay, propriétaire d'une maison rue de Paris (il sera exproprié, Ndlr), est l'un des plus virulents : « *Votre projet, il est has been.* » D'un montant estimé à 13,5 millions d'euros HT, ce projet prévoit la construction de 320 à 340 logements sous la forme d'immeubles de trois étages et combles, avec 1 500 m² de commerces à leurs pieds et une nouvelle place du marché. Le chantier devrait démarrer en 2020, pour s'achever en 2023.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le maire Eric Roulot (PCF) tente de calmer l'assemblée, sans parvenir à faire retomber leur colère : « On peut discuter des détails, mais globalement, le projet est là. »

« *J'ai peur que l'embellissement devienne une déshumanisation* », commente un riverain craignant de voir « *des immeubles partout* » après les travaux. Dans l'assemblée, certains regrettent que commerçants et habitants soient distingués lors de réunions et demandent à être consultés. « *Le projet peut bouger, être amélioré,* explique le premier magistrat limayen, tandis qu'une banderole est dressée au carrefour. *Quand le projet avancera, il y aura des réunions.* »

« Votre projet, il est has been »

Il tente de calmer l'assemblée, sans parvenir à faire retomber leur colère : « *Les grandes lignes sont définies, on a un concessionnaire. On peut discuter des détails, mais globalement, le projet est là.* » Après la réunion, il confie regretter que cette opération de réaménagement destinée à redynamiser le centre-ville ait « *monopolisé* » les plus de deux heures de ce café-débat entre l'édile et ses administrés.

Chez les commerçants, l'inquiétude porte d'abord sur l'impact du chantier. « *Qu'est ce qu'on fait, on ferme ?,* interroge le boulanger Stéphane Caron. *J'ai six salariés, j'en fais quoi ?* » Eric Roulot répond, des modalités d'organisation : « *On a encore le temps.* » Sceptique, le boulanger pointe le local



LA GAZETTE EN YVELINES

Ce projet prévoit la construction de 320 à 340 logements sous la forme d'immeubles de trois étages et combles, avec 1 500 m² de commerces à leurs pieds.

vide de la charcuterie du Temple pour l'exemple : « *Avec cette épée de Damoclès, personne ne viendra s'installer là.* »

« *On perd en attractivité, le but, c'est de refaire de la qualité* », explique Djamel Nedjar (DVG), adjoint à l'urbanisme. Et pour cela, l'adjoint et le maire comptent beaucoup sur l'installation d'une « *locomotive commerciale* » en lieu et place du Franprix. « *Une étude a montré que 400 m² pour le Franprix, ce n'est pas suffisant* », précise Eric Roulot. « *Ce n'est pas parce que vous allez agrandir que cela va mieux marcher* », rétorque un riverain.

« On a encore le temps »

Certains habitants reprochent enfin à la municipalité un manque de concertation. Si une réunion a été organisée avec les commerçants en octobre 2017, il n'y a pas encore eu de réunion publique. « *Là, on en est à l'étude de stationnement,* précise en fin de réunion l'adjoint à l'urbanisme, Djamel Nedjar. *On devrait avoir un plan d'ensemble cet été et pouvoir proposer des réunions à la rentrée.* »

Une membre du comité de sauvegarde tient toutefois à mettre les points sur les i, face à des élus légèrement excédés : « *On ne demande pas de ne rien faire, mais de faire ça bien.* » Adjointe à la vie des quartiers, Muriel Dangerville demande : « *Qu'est-ce que vous proposez alors ?* » De l'assemblée fuse une réponse, ironique : « *On n'est pas payés pour ça.* »

Indiscrets

Le gouvernement se saisirait-il de la question des dépôts de déchets illégaux ? Député de la neuvième circonscription des Yvelines, Bruno Millienne (Modem) annonce par communiqué la création, mardi 22 mai, d'un groupe de travail *« pour lutter »* contre ce *« fléau particulièrement important dans nos territoires »* par le ministère de la transition écologique. Les conclusions en sont attendues *« pour avril 2019 »*, avance le député des Mureaux, membre de ce groupe de travail.

« Les décharges sauvages génèrent des impacts environnementaux, sociaux et économiques importants, estime Bruno Millienne. *Je participerai activement aux trois missions qui nous ont été confiées : établir un état des lieux de la problématique des déchets sauvages, élaborer des mesures pour renforcer les outils de contrôle et de sanction et répertorier les bonnes pratiques. »*

A Mantes-la-Ville, la majorité FN semble de plus en plus incapable d'assumer une présence suffisante en conseil municipal. Mercredi 23 mai, une nouvelle fois, les conseillers municipaux frontistes, avec 15 présents, n'étaient pas en nombre suffisant pour réunir le quorum de 17 élus permettant de tenir conseil. S'il est déjà arrivé à l'opposition municipale de rester, permettant la tenue du conseil, ce n'est plus le cas depuis quelques mois : mercredi, les trois groupes ont à nouveau quitté la salle.

« Cette situation est particulièrement choquante car le groupe Front national détient la majorité absolue avec vingt-deux élus. [...] Le maire ne répond pas à sa responsabilité politique qui est celle de disposer d'une majorité et de la faire siéger, s'indignent les opposants dans un communiqué commun. *Les élus de l'opposition ne peuvent donc par leur seule présence entériner une politique qu'ils désavouent. »* Un nouveau conseil municipal est prévu ce mercredi, cette fois-ci sans nécessité de quorum.

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) n'a pas vraiment apprécié que le conseil régional d'Île-de-France contacte directement les communes dans le cadre du déploiement de vélos électriques. L'an dernier, Île-de-France mobilités, l'organisme satellite de la Région en charge des transports, a annoncé le lancement, au premier semestre 2019, d'un service de location longue durée de vélos électriques, lancé avec 20 000 deux roues loués pour au moins six mois.

« J'ai reçu, en tant que maire, un courrier d'Île-de-France mobilités, nous disant de nous mobiliser très vite (pour renvoyer un dossier de candidature communale, Ndlr) », rapporte Pierre-Yves Dumoulin (LR), maire de Rosny-sur-Seine... mais aussi vice-président de GPSEO en charge des transports. *« La communauté urbaine devrait être l'interlocuteur sur la question*, fait-il remarquer. *On oblige les communes à regrouper leurs compétences, et la Région interpelle directement les communes sur les sujets de mobilité. Pas facile de mettre en place une politique, après... »*



LES MUREAUX Une maison médicale financée par un investisseur privé

Dans un contexte de désertification médicale, la nouvelle maison médicale des Mureaux est un investissement privé, au sein d'un secteur désormais dominé par les collectivités locales.

Dans un contexte de désertification médicale, les maisons de santé sont de plus en plus perçues comme la panacée par les élus dont les administrés ne trouvent plus à se soigner. Les projets de construction ou d'aménagement de lieux regroupant les professionnels de santé se multiplient, des communes importantes comme Mantes-la-Jolie et Poissy aux villes moyennes telles Rosny-sur-Seine ou Aubergenville. Ils sont lancés par les municipalités ou par les médecins eux-mêmes.

Lundi 14 mai, l'inauguration médicale d'une nouvelle maison de santé aux Mureaux marquait une différence : elle est financée par un investisseur privé du secteur de la santé en vallée de Seine. « *Il me fallait une tête de pont aux Mureaux* », glisse Arnaud Dalbis, qui investit là 3,6 millions d'euros. Le groupe Fineve, dont il est le patron, possède déjà plusieurs cliniques à Evecquemont, à Aubergenville, ainsi qu'à Mantes-la-Jolie.

Nommée Philippe Marzé, située rue Aristide Briand, elle accueille neuf médecins généralistes, cinq infirmières, une pédicure-podologue, trois psychomotriciennes, deux psychologues, et une conseillère et thérapeute conjugale familiale. A deux pas de cette maison de santé, les patients disposent d'une pharmacie, d'un cabinet de radiologie et des soins de deuxième recours, dispensé par des médecins spécialistes.



LA GAZETTE EN YVELINES

Grand avantage pour la maison médicale Philippe Marzé : elle se situe en zone franche. Les médecins bénéficient donc d'un avantage fiscal non négligeable.

« *Il y avait une demande de la mairie, [...] une demande des médecins et un besoin auprès du public* », résume Arnaud Dalbis de ce projet, souhaité par le maire François Garay (DVG) depuis « *six ou sept ans* ». Il estime cependant que cette initiative n'est pas forcément une excellente affaire d'un pont de vue purement financier. « *Tout le monde se rue dans les maisons médicales comme si c'était le nouvel eldorado, mais ce n'est pas un investissement de premier ordre* », explique-t-il.

« Nouvel eldorado »

Sur ce nouveau marché, la concurrence ne provient selon lui pas des autres investisseurs privés, mais d'abord des collectivités locales. Elles investissent en effet massivement afin de conserver ou gagner des médecins, et proposent des tarifs aussi bas qu'est forte la raréfaction des médecins. « *Ils font payer, par exemple, 14 euros le mètre carré aux praticiens, quand moi, mon prix de revient doit être à 26 euros,* analyse Arnaud Dalbis. *Un promoteur immobilier ne peut pas rivaliser.* »

Son investissement aux Mureaux a d'ailleurs été réalisé avant que les municipalités n'investissent elles aussi dans les futures maisons de santé. Grand avantage pour la maison médicale Philippe Marzé : elle se situe en zone franche. Les médecins bénéficient donc d'un avantage fiscal non négligeable qui leur permet de « *rentrer dans leur calcul financier* », complète le promoteur immobilier.

En bref

POISSY Risques d'effondrements et d'incendies à la prison

Le maire de Poissy milite pour déplacer la maison centrale. Dans une note remise au premier ministre, la municipalité fait état d'un « avis défavorable » concernant la sécurité de ses occupants.



LA GAZETTE EN YVELINES

La mairie de Poissy s'inquiète de la vétusté du mur d'enceinte de l'avenue des Ursulines (photo), fragilisé par des eaux de ruissellement.

La maison centrale pisciacaise accuse son âge. Selon une note de la mairie de Poissy, remise au premier ministre le 23 mai dans le cadre d'une demande de déplacement, elle s'avèrerait même dangereuse. La sécurité incendie y est en effet lourdement déficiente, tandis que certains bâtiments et une partie du mur d'enceinte menaceraient de s'effondrer.

Depuis octobre 2014, elle est ainsi placée « *sous avis défavorable à la poursuite de ses activités* » par la sous-commission départementale de sécurité, avis maintenu en 2017, détaille la note municipale. Fin avril, un schéma d'amélioration de la sécurité incendie, avec quatre ans de travaux, a été adopté pour rénover un système de sécurité « *obsolète* » au fonctionnement « *aléatoire* » et au désenfumage « *quasi inexistant* ».

La note fait également état de « *risques d'effondrements* » de certains bâtiments. La mairie de Poissy, elle, s'inquiète surtout de la vétusté du mur d'enceinte de l'avenue des Ursulines, fragilisé par des eaux de ruissellement. « *Ce désordre présente un caractère assez sérieux, dans la mesure où un effondrement, même partiel, de ce mur constituerait une fragilisation substantielle de la sécurité* », alerte-t-elle.

En bref

ROSNY-SUR-SEINE La salle multisports prend le nom de l'ex-handballeuse internationale

Yago Folliot, ex-handballeuse internationale et conseillère municipale rosnéenne ayant joué en équipe de Pologne puis de France, est honorée par la mairie au gymnase Massera.

« *Je suis extrêmement émue, parce que je ne voulais pas ! Pour moi, ce sont les gens décédés qui sont honorés.* » Yago Folliot, élue de la majorité rosnéenne sous le nom de Jadwiga Nowak-Folliot, a donné son nom à la salle multisports du gymnase Massera samedi dernier, entre deux matchs de gala.

La commune a souhaité honorer cette ex-handballeuse internationale ayant donné son nom à la « *Yago* », combinaison toujours utilisée par les handballeurs au plus haut niveau international. « *Elle habite à Rosny, c'est notre ambassadrice, elle accompagne les jeunes aux matchs, et prospecte écoles et collèges* », se félicite ce jour-là Yannick Pavard, président du club rosnéen de handball. « *Pour nous, c'est un honneur* », poursuit-il de l'ex-handballeuse de 65 ans.



LA GAZETTE EN YVELINES

La commune a souhaité honorer cette ex-handballeuse internationale (photo) ayant donné son nom à la « Yago », combinaison toujours utilisée par les handballeurs au plus haut niveau international.

« Légitime et évident »

« *Il y a eu un sondage fait pour des idées de personnages locaux,* rapporte-t-il aussi du choix municipal. *Il nous semblait légitime et évident que cette salle, multisport et de handball, porte son nom.* » Pendant sa carrière internationale, dans les années 1970 et 1980, Yago Folliot compte plusieurs dizaines de sélections, avec l'équipe de Pologne, puis avec l'équipe de France, ainsi qu'une forte présence à l'AS Mantaise.

En bref

POISSY Les puits de carbone bientôt communs en vallée de Seine ?

Des « contacts » sont pris entre Suez et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Son vice-président à l'environnement estime qu'il faut « les valoriser ».



LA GAZETTE EN YVELINES

Installé face à la gare, axe de fort trafic, ce puits de carbone est loué par la Ville pour un coût de 20 000 euros.

Ceux de Colombes (Hauts-de-Seine) et du XIVe arrondissement de Paris n'étaient qu'expérimentaux. Le puits de carbone pisciacais, installé face à la gare et inauguré ce mardi 22 mai, est le premier à sortir de ce dispositif expérimental initié par Suez et l'entreprise Fermentalg en 2015.

« *Ce puits capte le dioxyde de carbone, les particules fines et le dioxyde d'azote grâce aux micro-algues, qui se multiplient en absorbant l'air vicié* », détaille Jérôme Arnaudis, directeur du pôle air à Suez. Ce puits de carbone est loué par la Ville pour un coût de 20 000 euros.

« *Les gens sont positivement intrigués* », note Jérôme Arnaudis. Il précise que « *des contacts* » se font entre Suez et d'autres collectivités, à l'instar de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO).

Présent, Eric Roulot (PCF), vice-président à l'environnement à GPSEO, rappelle que sur le territoire de la communauté urbaine, l'émission de CO2 par habitant « *est supérieure à la moyenne nationale* ». Il explique de sa présence : « *Tout ça va dans le sens de la lutte contre les gaz à effets de serre, il faut soutenir. Même si cela ne se traduit pas forcément par un soutien financier, il faut les valoriser.* »

MANTES-LA-JOLIE Grève et manifestation contre la fermeture du CIO

Face à la fermeture annoncée des Centres d'information et d'orientation, les agents de celui de Mantes-la-Jolie ont manifesté mardi, et tenu une réunion publique à laquelle personne n'a répondu.

En avril, le gouvernement annonce qu'il souhaite fermer les Centres d'information et d'orientation (CIO), pour transférer leurs agents au sein des établissements scolaires dans le cadre d'une régionalisation. A Mantes-la-Jolie, le CIO compte 14 agents dont 11 psychologues (il existe également un CIO à Poissy et un aux Mureaux, Ndlr). Face à ces fermetures annoncées, une partie des agents mantais se sont mis en grève et ont manifesté mardi 22 mai, proposant une réunion d'information publique le lendemain.



LA GAZETTE EN YVELINES

Mardi, dans le cadre de l'appel à manifester pour le service public, le cortège mantais s'est concentré sur la fermeture annoncée du CIO, le cortège s'arrêtant devant les locaux

Symbole du manque de considération du public pour ces structures de l'Education nationale, ou « *du beau temps* » qui « *incite à d'autres occupation* », comme le glisse un des agents devant le CIO ? Toujours est-il qu'hors d'une conseillère principale d'éducation, d'un délégué syndical et du conseiller d'opposition Marc Jammet (PCF), personne n'est venu mercredi après-midi, malgré les nombreux tracts déposés sous les pare-brises lors de la manifestation de la veille.

Mardi, dans le cadre de l'appel à manifester pour le service public, le cortège mantais s'est en effet concentré sur la fermeture annoncée du CIO, le cortège s'arrêtant devant les locaux le temps de quelques discours. Certains de ces agents de l'Education nationale (qui ont tous souhaité rester anonymes, aucun d'eux n'étant délégué syndical, Ndlr) dénoncent le manque d'information, et pointent la nécessité d'une structure d'accueil physique hors des établissements.

Le conseil régional d'Île-de-France, par la voix de sa présidente Valérie Pécresse (LR) en avril, a indiqué ne pas souhaiter le rattachement des psychologues de l'Education nationale à la Région, mais plutôt « *positionner le service d'orientation en-dehors des établissements, avec l'aide de start-up et des professionnels de l'orienation* ». Elle annonce également vouloir « *expérimenter les regroupements des missions locales et des CIO en lien avec les mairies* ».

La réunion est boudée

« *A Mantes-la-Jolie, on reçoit beaucoup de jeunes déscolarisés,* commente un des agents mantais lors de la manifestation. *Depuis le début de l'année, plus de 200 jeunes sont passés par le CIO avec cette demande-là.* » Ils précisent recevoir au total environ 4 000 personnes par an, soit un tiers de leurs temps de travail, dans leurs locaux mantais, le reste de leur temps étant consacré aux visites dans les établissements scolaires.

« *Ce qui est dommage est qu'il n'y a peut-être pas assez de conscience de ce que nous faisons* », regrette une autre. « *Le CIO est un lieu de mutualisation, un lieu-ressource, un lieu d'équipe,* détaille un troisième agent. *Ca nous permet de transférer nos compétences dans les établissements, mais aussi d'échanger. Par exemple, on a des discussions sur les procédures d'affectation de Parcoursup, et on fait ici une formation des professeurs principaux.* »

En bref

POISSY La Coudraie : « Une nouvelle page commence »

Mardi dernier, la résidence Villapollonia, comprenant 121 logements, a été inaugurée. Les travaux dans le quartier devraient s'achever début 2020.


LA GAZETTE EN YVELINES

« L'entrée de ville est magnifiée », détaille Kévin-Antoine Eloy (à gauche), directeur général d'Appollonia, filiale du promoteur immobilier Nexity.

Nouvelle étape dans la rénovation du quartier de La Coudraie. Mardi dernier, la résidence Villapollonia, comptant 121 logements, a été inaugurée. Le chantier avait été visité par Emmanuel Macron en octobre 2016. Le président de la République a une nouvelle fois évoqué le quartier ce 22 mai à l'Elysée pour montrer l'exemple d'une rénovation urbaine réussie. « *La Ville a sifflé la fin de la partie, a réussi à propulser les choses et à inclure le quartier dans un ensemble plus large* », a-t-il déclaré.

Retour à La Coudraie, où « *l'entrée de ville est magnifiée* », détaille Kévin-Antoine Eloy, directeur général d'Appollonia, filiale du promoteur immobilier Nexity. Il évoque également l'identité des nouveaux habitants de la résidence : « *Environ 80 % sont propriétaires, la moyenne d'âge est autour de 33 ans.* »

« Obstination des habitants d'origine »

Sophie Denissof, elle, a tenu à rappeler « *l'obstination des habitants d'origine, qui se sont battus pour que La Coudraie conserve son identité* ». Mais elle a poursuivi en saluant « *l'arrivée de nouveaux habitants. Une nouvelle page commence* ». Les travaux du quartier devraient être finis pour le début de l'année 2020.

DROIT DE REPONSE
Scientologie : droit de réponse de la CCDH

Dans son édition du 16 mai, La Gazette en Yvelines, dans un article consacré à la condamnation de l'hôpital de Meulan – Les Mureaux pour avoir interné un enfant de neuf ans sans un consentement suffisant de ces parents, évoquait la nature de la Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH), qui a manifesté devant le centre hospitalier samedi 5 mai. La CCDH a souhaité y répondre.

« *Il est mentionné dans l'article que la CCDH est un « faux-nez » de la scientologie. Or, dans toutes les brochures d'information ainsi que sur le site web de l'association, il est clairement indiqué que la Commission des citoyens pour les droits de l'homme a été créée par l'Église de scientologie et le psychiatre Thomas Szasz dans le but de faire respecter les droits de l'homme en psychiatrie* », répond Mylène Escudier, présidente de la CCDH.

Le dernier rapport de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), qui évoque « *le cas de la scientologie et de ses nombreuses émanations* » comme la CCDH, note bien que le lien « *est connu d'un public averti qui ne se trompe pas sur l'organisation qui promeut les différentes activités militantes* ». Mais elle précise qu'elle « *continue de recevoir des témoignages de personnes qui découvrent progressivement le système de croyances qui sous-tend véritablement ces différentes structures* ».

« *Il est indiqué dans l'article que* » l'Église de scientologie est désignée comme une «*secte*» en France depuis un rapport parlementaire de 1995 ». Or, la Cour européenne des droits de l'homme, plus haute instance juridique en Europe, a rendu une décision le 5 avril 2007 reconnaissant, à l'unanimité de ses membres, l'Église de scientologie comme une religion, poursuit la CCDH.

« *Cette décision s'applique aux 47 pays, dont la France, ayant ratifié la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme. Concernant le rapport parlementaire de 1996 recensant plus de 172 mouvements qualifiés de sectaires, cette liste a été qualifié d'obsolète dans une circulaire du premier ministre, Monsieur Raffarin, ainsi que par une circulaire du ministère de l'Intérieur* », conclut-elle.

Si les éléments avancés sont bien factuellement exacts, l'Eglise de scientologie continue de faire l'objet d'une grande attention de la part de la Miviludes. Par ailleurs, en 2013, les deux principales structures françaises de l'organisation américaine ont été définitivement condamnées par la Cour de cassation pour « *escroquerie en bande organisée* », avec deux amendes d'un total de 600 000 euros, et son ultime recours devant la Cour européenne des droits de l'homme a été déclarée irrecevable.

En bref

POISSY Campus PSG : les terres, polluées, seront excavées ou isolés

Les sondages effectués par le club ont mis en évidence une pollution diffuse aux métaux lourds. Les terres concernées seront excavées ou confinées dans le cadre du chantier du centre d'entraînement.


LA GAZETTE EN YVELINES

Ces pollutions seraient « potentiellement liées aux épandages de boues de station d'épuration » selon la notice de présentation du projet.

Dans la précédente édition de *La Gazette,* le PSG affirmait l'absence de pollution des sols à Poncy. Dénoncée par les associations France nature environnement et Bien vivre à Vernouillet, elle est pourtant bien évoquée dans la notice de présentation, proposée par le club pour la première des deux enquêtes publiques entourant le projet. Le PSG précise qu'il excavera ou isolera les terres polluées.

« *Il n'y a aucune pollution des sols* », assurait le club la semaine dernière. Pourtant, les sondages faits dans le cadre de deux études complémentaires, en 2015 et 2016, établissent « *des pollutions avec dépassement des seuils aux métaux lourds [...], identifiées de manière diffuse dans la terre végétale de surface et les terrains superficiels* », précise la notice de présentation. Ces pollutions seraient « *potentiellement liées aux épandages de boues de station d'épuration* ».

Excavation ou isolement

Le PSG a déja apporté une réponse dans le cadre de l'enquête publique. Le chantier du centre d'entraînement prévoit ainsi « *l'excavation d'une partie des terres polluées* », ainsi qu'un « *confinement* » des autres pollutions, notamment avec « *la couverture par des terres végétales saines et pérennes* ».

VALLEE DE SEINE Les délégués au défenseur des droits : au service des autres avant tout

Le 15 mai dernier les onze délégués du défenseur des droits dans les Yvelines ont fait le bilan de leurs actions. Ils sont quatre en vallée de Seine à occuper cette fonction bénévole au profit du service publique.

« *Plus je passe de temps sur un dossier, moins j'accorde de temps à mes loisirs !* » plaisante Jean Sanlaville, délégué du défenseur des droits à la maison de la justice et du droit des Mureaux. Avec dix autres collègues, ils constituent l'ensemble des délégués du défenseur des droits dans les Yvelines.

Placés sous l'autorité de Jacques Toubon, le défenseur des droits depuis 2014, leur rôle est d'instruire des réclamations et participer au règlement des difficultés signalées ainsi qu'aux actions d'information et de communication.

Souvent méconnus du grand public, ils permettent de « *faciliter l'accès à l'institution de tous les publics et particulièrement des personnes que leur situation d'isolement, de précarité ou d'éloignement des institutions, rend vulnérables quant à l'exercice de leur droits* », précise l'autorité administrative indépendante créée en 2011. A cette époque elle a remplacé la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) qui regroupait quatre entités distinctes.

Bénévoles et souvent à la retraite, ils passent plusieurs heures par semaine à régler des litiges entre des personnes morale à 3 % et des personnes physiques, pour 97 % des cas, face aux administrations. Mardi 15 mai, ils se sont réunis à la préfecture de Versailles pour faire le bilan de leurs actions dans le département sur l'année 2017. Parmi les onze délégués du département, quatre sont présents en vallée de Seine aux Mureaux, à Mantes-la-Jolie, à Chanteloup-les-Vignes et à la maison centrale de Poissy.

Dix sur onze à la retraite

Sur les onze bénévoles du département, dix sont à la retraite. « *On veut aussi montrer qu'on est encore utile à la société* », explique Jean-René Thibaud, ancien ingénieur en chef des télécommunications aux ministères de l'intérieur et des finances et aujourd'hui délégué à Mantes-la-Jolie. « *On rencontre une France différente des cercles qu'on rencontre habituellement*», commente-t-il.

Tous les délégués ont une formation juridique initiale, avant de démarrer cette activité. Chaque année, ils reçoivent une dizaine de formations pour se mettre à niveau, sur les droits des enfants par exemple. Ils traitent chacun en moyenne 147 saisines à l'année. Aux Mureaux, par exemple, Robert Landsberger et Jean Sanlaville les deux délégués du défenseur des droits se partagent environ 300 saisines par an.

« *Les gens que nous rencontrons sont démunis face aux administrations. Aux Mureaux il y a une proportion assez forte de gens défavorisées donc on a un rôle fondamental pour les guider* », avance Jean Sanlaville. Contrairement à « *ce que l'on pourrait croire* », seulement 5 % des saisines concernent « *des discriminations à l'embauche ou au logement par exemple* », explique Robert Landsberger. En ce qui concerne les « *problèmes de déontologie policières* », c'est directement le siège qui les traite, précise-t-il. Cette activité « *dans l'esprit du service public* » est pour Jean-René Thibaud un remède pour « *éviter la mort sociale* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

La totalité des bénévoles délégués au défenseur des droits ont une formation juridique pour venir en aide aux plaignants.

En bref

MANTES-LA-JOLIE La police municipale dotée de caméras mobiles

Les deux agents de la police de l'environnement comptent sur elles pour pouvoir mieux verbaliser les dépôts de déchets illégaux.

La police municipale mantaise compte en son sein deux agents de la police de l'environnement, habilités à dresser des procès-verbaux dans des domaines aussi variés que l'urbanisme, le bruit, ou l'hygiène et la salubrité des commerces. A Mantes-la-Jolie, une bonne part de leur action concerne cependant les dépôts sauvages d'ordures et de déchets en tous genres.

« *Cette année, la police de l'environnement verra ses moyens renforcés*, à annoncé à ce sujet le maire Raphaël Cognet (LR) lors des trois récentes réunions publiques de la municipalité. *Ils auront des caméras mobiles pour filmer les lieux sur lesquels nous avons régulièrement des dépôts.* »

En 2017, la police a procédé à 576 interventions pour dépôts sauvages et bruit excessif, aboutissant à une cinquantaine de verbalisations. Ses agents sont également intervenus 42 fois pour des questions d'urbanisme, avec à la clé neuf procès verbaux pour travaux sans déclaration ou enseigne non réglementaire. Enfin, ils ont fait 127 interventions d'hygiène et de salubrité, fermant administrativement cinq commerces et aboutissant à dix arrêtés préfectoraux de logement insalubre.

VALLEE DE SEINE Grève SNCF : continuer à mobiliser l'opinion publique

Un débat autour de l'avenir de la SNCF était organisé la semaine dernière par le Parti communiste et les syndicats. Tous ont émis la volonté de poursuivre la mobilisation.

Ils étaient une petite vingtaine à s'être rendus à la salle municipale ce mercredi 23 mai, pour participer au débat organisé par la section du Parti communiste du Mantois et la CGT, autour de l'avenir de la SNCF et de la grève des cheminots. Dans la salle, le public était acquis à cette cause, arguant que la « *bataille de l'opinion avait été gagnée* ». Mais certains ont regretté l'absence de contradicteurs, ou de citoyens moins engagés politiquement, pour pouvoir débattre du fond.


LA GAZETTE EN YVELINES

Une estimation que partage Eric Courtin, secrétaire adjoint de la CGT cheminot : « L'opinion change, (...) ont bien compris que la réforme SNCF ça n'a rien à voir avec les cheminots, ça a voir avec l'organisation de la production, ça a a voir avec les choix stratégiques de moyens et financiers qu'on mène. »

« *On travaille à médiatiser nos propositions, à expliquer la réforme aux citoyens* », amorce Olivier Gendrot, cheminot encarté au PCF, de la situation actuelle. Le week-end précédent, une cinquantaine d'entre eux étaient allés à la rencontre des usagers, dans les rues de Mantes-la-Ville et Mantes-la-Jolie.

Pour ce retraité de l'usine Renault Flins, « *c'est la notion de service public qui est à remettre en avant* », en particulier auprès des plus jeunes. « *Un jeune de 20 ans, il ne sait pas du tout ce qu'est un service public* », poursuit-il. « *Toujours vis-à-vis de la bataille de l'opinion, c'est 50-50 on va dire* », estime un retraité de la RATP, qui pense que la « *solidarité* » vis-à-vis de la grève n'est pas encore détruite.

Une estimation que partage Eric Courtin, secrétaire adjoint de la CGT cheminot : « *L'opinion change, les usagers, les vrais, ceux qui prennent le train, ont bien compris que la réforme SNCF ça n'a rien à voir avec les cheminots, ça a voir avec l'organisation de la production, ça a a voir avec les choix stratégiques de moyens et financiers qu'on mène.* »

Le maire DVG magnanvillois Michel Lebouc, dont le conseil municipal a voté une motion de soutien aux grévistes, est encore plus enthousiaste : « *La bataille de l'opinion, vous l'avez gagnée, tout le monde parle non pas de la SNCF mais de service public.* » Pour Catherine Couturier, élue d'opposition limayenne et déléguée CGT, la lutte des cheminots est un « *moteur* » de la mobilisation populaire. Mais elle aussi souligne qu'il reste encore un travail d'information à faire auprès des usagers.

« *Là, on est dans une salle, on est entre nous, je pense qu'on partage tous la même analyse*, explique-t-elle. *Aujourd'hui, est-ce qu'à un moment donné on ne peut pas envisager sur notre territoire une consultation organisée avec les cheminots devant la gare de Mantes-la-Jolie ? [...] La solidarité, c'est quelque chose de primordial dans la continuité du mouvement.* »

Une cheminot mantais évoque les récentes mobilisations des cheminots, ainsi qu'autour du Centre d'information et d'orientation (voir article p. 8). « *Est-ce qu'on peut prévoir dans une semaine, à une date raisonnable, une prochaine manif à Mantes avec tout le monde réuni ?*, propose-t-il. *Et là on mettrait toutes nos forces ensemble, les citoyens, tout le service public et faire quelque chose de plus d'ampleur. Les citoyens seront peut-être plus réceptifs s'il y a plusieurs services publics qui leur expliquent la même chose.* »

Gérard Filoche invité de l'assemblée générale des cheminots

Jeudi 24 mai, l'assemblée générale des cheminots en grève dans le Mantois, tenue chaque jour de cessation du travail, a accueilli un invité de marque : Gérard Filoche. L'ancien membre du Parti socialiste (exclu en novembre dernier après un tweet contre Emmanuel Macron jugé antisémite, Ndlr) était présent au dépôt SNCF de Mantes-la-Jolie.

« *On m'a invité donc ça me fait plaisir,* commente l'intéressé ce jour-là. *A mon âge, à la retraite, je suis disponible.* » Habitué des conflits dans le cadre du travail, il souhaite apporter aux cheminots en grève son « *expérience* » acquise « *depuis mai 68* ». Pour lui, ces conflits entre salariés et patrons ne sont « *pas une question de justice mais de rapports de force* ».

Dans ce conflit, Gérard Filoche estime que « *Macron parle aux entreprises comme un DRH mais on ne peut pas faire fonctionner une entreprise contre les salariés. Il faut l'envie des salariés. On ne peut pas faire fonctionner la SNCF contre 94 % des salariés qui ont voté contre le projet de loi* », analyse-t-il. Le 23 mai, près de 95 % des votants (le taux de participation était de 61,15 %, Ndlr) ont répondu « *non* » à la question « *êtes vous pour ou contre le pacte de réforme ferroviaire porté par le gouvernement ?* »

YVELINES Les sapeurs-pompiers en compétition autour du secours routier

Du 24 au 26 mai, l'Extraction challenge, organisé par le service départemental d'incendie et de secours yvelinois a vu s'affronter 180 pompiers français et internationaux autour de la désincarcération et du secours à personne.

Après Nantes en 2017, c'est au sein du vélodrome national de Montigny-le-Bretonneux que s'est déroulé l'Extraction challenge, compétition nationale rassemblant 180 sapeurs-pompiers venus de toute la France, mais aussi des Etats-Unis, de Belgique, du Pays de Galles ou encore de Taïwan. Durant trois jours, du 24 au 26 mai, les équipes se sont affrontées autour de deux épreuves : la désincarcération et le secours d'urgence à la personne.

Lors d'une conférence de presse, le colonel Chavillon, président du comité d'organisation et directeur adjoint du Service départemental d'incendie et de secours yvelinois (Sdis), avait donné plusieurs raisons qui avait poussé le Sdis à y participer. « *Nous avons un travail engagé, notamment avec le constructeur Renault sur le lien entre les opérationnels, les sapeurs-pompiers qui interviennent sur les véhicules, et l'ingénierie Renault qui conçoit les véhicules* », expliquait-il à *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines.* Le constructeur automobile a d'ailleurs fourni près de 80 voitures pour le déroulé de la compétition.

Les nouvelles technologies présentes dans les voitures, peuvent aussi parfois compliquer la désincarcération. L'Extraction challenge permet ainsi aux sapeurs-pompiers de confronter leurs techniques et de « *réfléchir* » à de nouvelles prises en charge.



LA GAZETTE NEYVELINES

Vendredi dernier, il est environ 14 h 15 lorsque l'équipe du Sdis 33 entre sur la piste du Vélodrome, sous les encouragements nourris de leurs collègues.

Nouvelles prises en charge

« *Allez Jéjé !* » Vendredi dernier, il est environ 14 h 15 lorsque l'équipe du Sdis 33 entre sur la piste du Vélodrome, sous les encouragements nourris de leurs collègues. Ils participent à l'épreuve de désincarcération, et la situation est compliquée. Deux voitures sont encastrées l'une en dessous de l'autre et l'une d'entre elles est également coincée par un bloc de béton.

A l'intérieur de la voiture, deux « *victimes* », avec lesquelles les pompiers prennent contact. L'une d'elles a la main coincée dans le volant et est en urgence relative. La situation est plus critique pour sa passagère, en urgence absolue, qu'il va falloir désincarcérer. Le chronomètre défile. « *On pousse, on dégarnit* », demande le chef d'équipe à ses hommes qui s'affairent sur le toit de la voiture.

Un signal sonore retentit, la fin de l'épreuve. Les victimes n'ont pu être sorties. « *On n'a réussi à sortir personne,* explique, déçu, le chef d'équipe. *Mais je ne voyais pas comment on pouvait faire.* »

TRIEL-SUR-SEINE Une maison menace de s'effondrer dans le centre-ville

Une déviation a été mise en place, mais le trafic est saturé dans le centre-ville. Le locataire a été évacué.



LA GAZETTE NEYVELINES

La mairie a pris un arrêté de péril imminent et saisi le tribunal administratif de Versailles pour qu'un expert soit désigné.

Les fissures sur la façade sont impressionnantes, à tel point que les volets ne sont plus symétriques. Le 21 mai dernier, il est environ 15 h 40 lorsque le locataire du 177 rue Paul Doumer contacte les pompiers. Il vient de remarquer les lézardes sur la façade de la maison, qui menace de s'effondrer.

La circulation est immédiatement coupée et une déviation est mise en place par la rue Galande. Le locataire est évacué et sera relogé par le propriétaire. Le pied de la maison est occupé par une pizzeria qui a cessé son activité il y a quelques mois. La mairie a pris un arrêté de péril imminent et saisi le tribunal administratif de Versailles pour qu'un expert soit désigné.

« Affaissement de la chaussée »

Mais dès le lendemain, la rue Galande porte les stigmates de conducteurs n'ayant pas vu l'interdiction et le trafic dans le centre-ville est complètement saturé. Jeudi, « *une intervention d'urgence* » des servies de voirie a été mandatée pour pallier « *un affaissement de la chaussée* » au croisement des rues Paul Doumer et Galande.

TRIEL-SUR-SEINE Il tente de violer une sexagénaire

C'est une voisine de la victime qui mettra en fuite le violeur présumé. Le jeune homme de 20 ans a reconnu les faits, expliquant avoir agi par pulsion.

Jeudi dernier, un jeune homme de 20 ans a été mis en examen et écroué à Versailles pour tentative de viol et agression sexuelle. Deux jours auparavant, il avait suivie une Trielloise de 62 ans dans la rue, avant de s'engouffrer dans son hall d'immeuble.

Dans le bâtiment, il attrape la sexagénaire et l'entraîne dans le sous-sol. Il lui arrache ensuite ses vêtements. C'est une voisine, alertée par les cris de la victime, qui mettra en fuite le vingtenaire. Les deux femmes préviennent la police et une patrouille retrouve le suspect non loin de l'immeuble.

En garde à vue, l'homme a reconnu les faits en expliquant avoir agi par pulsion. L'expertise psychiatrique a montré qu'il est responsable de ses actes. Peu avant l'audience, au tribunal, il tentera également d'agresser sexuellement une enquêtrice de personnalité.

POISSY Un octogénaire renversé à La Coudraie

Mardi 22 mai, peu avant 15 h, un accident de la circulation s'est produit dans le quartier de La Coudraie. Un octogénaire qui traversait la rue a été renversé par un utilitaire venu livrer des matériaux de chantier. La collision s'est produite au niveau du city-stade, situé rue des Monts Chauvets. Examiné par les sapeurs-pompiers, la victime souffre d'hématomes au visage et d'une plaie à la main. Elle a été transportée au centre hospitalier de Poissy, mais ses jours n'étaient pas en danger. Les dépistages d'alcoolémie et de stupéfiants du conducteur de l'utilitaire se sont révélés négatifs. « *Il y a des habitants sur site, on subit le bruit, les désagréments du chantier,* témoigne un habitant. *Avec les travaux, nous sommes obligés d'être vigilants. On veut bien que les travaux avancent mais pas à n'importe quel prix.* »

EPONE Sans raison, il incendiait des voitures

Ce quadragénaire épônois, inconnu des services de police, n'a pas pu expliquer son geste aux forces de l'ordre.

« *Il sortait et il incendiait les voitures de ses voisins. Il n'explique pas son geste et il n'est pas fou* », détaille, un peu stupéfaite, une source policière. Par trois fois, cet Epônois de 47 ans a incendié les voitures de riverains de son quartier, sans pouvoir précisément justifier ses actes lors de la garde à vue.

L'incendie le plus récent remonte à la nuit du 20 mai. « *En faisant des recherches, nous avons retrouvé des incendies de voitures dans le secteur les 13 et 28 avril dernier* », poursuit cette même source. La police municipale épônoise, pluri-communale, visionne alors les bandes de vidéosurveillance de la commune et identifie le suspect. Le quadragénaire est interpellé et ramené au commissariat mantais pour y être placé en garde à vue. Inconnu des services de polices, il a été déféré en comparution immédiate devant le tribunal de Versailles vendredi 25 mai.

POISSY Cent jours d'ITT après des coups de marteau

Un différend commercial lié à la vente d'une voiture, d'un montant de 5 000 euros, est à l'origine de cette agression.

Pour interpeller de cet homme, âgé de 29 ans, et très connu des services de police, la présence du Raid a été nécessaire mardi 22 mai. Il a été mis en examen pour enlèvement, séquestration et violences aggravées ayant causé une incapacité totale de travail de 100 jours.

Les faits remontent au 2 février dernier, dans le quartier de Beauregard. Un homme de 35 ans, originaire de Seine-Saint-Denis, se présente au domicile du vingtenaire qui lui a acheté une voiture un an auparavant. L'homme n'a toujours pas réglé la somme de 5 000 euros au vendeur. Le suspect accueille le trentenaire avec deux complices cagoulés et lui frappe violemment les jambes avec un marteau. Sa victime est ensuite forcée de monter dans une voiture.

Elle sera menacée avec une arme de poing avant d'être abandonnée sur le parking de l'hôpital pisciacais, où des fractures lui seront diagnostiquées. Le trentenaire portera plainte à la sortie de l'hôpital. Placé en garde à vue au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine, l'agresseur présumé a choisi de garder le silence.

MANTES-LA-JOLIE L'école de la Fondation PSG vandalisée

Inaugurée le 12 avril dernier, l'école de la Fondation PSG, implantée dans le quartier du Val Fourré, a été la cible de vandales durant le week-end des 19 et 20 avril. « *Ils ont cassé des volets et des portes,* précise une source au sein du commissariat de Mantes-la-Jolie. *Rien n'a été volé.* »

Des dégradations qui ne surprennent pas l'édile mantais Raphaël Cognet. « *Ca fait plusieurs semaines qu'on voyait sur les caméras quelques personnes tourner autour* », détaille-t-il. Avant de poursuivre, des motifs possibles de ces dégradations : « *Ce sont sûrement les amalgames entre PSG et argent, enfin je suppute. Ca n'a aucun sens.* »

CHANTELOUP-LES-VIGNES

A la Noé, « il n'y a plus de dialogue »

Deux incidents ont émaillé la cité de la Noé en début de semaine dernière, venant tendre un peu plus la relation entre habitants et forces de l'ordre.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE NEYVELINES

Si le week-end n'a pas été émaillé d'autres incidents, certains jeunes ne sont pas forcément optimistes : « C'est sûr que ça va péter. Depuis avant-hier (jeudi, Ndlr), c'est fou. »

La semaine dernière, la tension entre les jeunes, de tous âges, de la cité de la Noé, et les forces de l'ordre, a atteint son maximum. Dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 mai, une première nuit de violences éclate, un guet-apens est tendu aux fonctionnaires par un groupe de jeunes. Le lendemain, lors d'un contrôle, un attroupement se forme : les policiers utilisent grenades et flash-ball pour se dégager, une personne a été blessée lors de l'intervention (voir encadré).

Ce ne sont pas les premiers événements qui se produisent dans la cité, mais ces derniers ont peut-être aggravé une relation déjà tendue entre habitants et forces de l'ordre. Samedi 26 mai, aux alentours de 16 h 30, à côté de la halle du marché. « *Ca fait deux jours que l'hélicoptère reste au dessus* », commente un jeune habitant de cette ambiance post-émeute.

Les rues habituellement animées sont quasiment désertes. Seuls une quinzaine de jeunes sont dehors. « *Ici, il y a beaucoup d'enfants la journée* », détaille un autre pour souligner l'anormalité de la situation. Un jeune mineur confirme : « *Ma mère ne veut plus que j'aille à la mosquée le soir.* » Une voiture de la brigade anticriminalité passe deux fois en quelques minutes, au ralenti. Les cris des guetteurs résonnent entre les immeubles.

« *Entre nous et eux, il n'y a plus de dialogue* », regrette un mineur. « *Certains nous connaissent,* décrivent les plus âgés du petit groupe de leurs rapports avec les policiers, parfois à peine plus vieux que ces vingtenaires. *Ceux-là sont arrivés il y a un an alors que les anciens nous ont vu grandir, ça fait longtemps qu'on ne les voit plus.* »

Du côté du commissariat conflanais, « *on ne sait pas trop d'où ça part* », précise-t-on du guet-apens tendu dans la nuit du 22 au 23 mai. Il est environ 0 h 20 lorsque policiers et sapeurs-pompiers interviennent pour un feu de poubelles au niveau de la place de l'Ellipse. Sur place, un groupe d'une soixantaine de jeunes adolescents selon plusieurs témoins, les prend à partie et leur jette des projectiles. Pour se dégager, les fonctionnaires utilisent flash-ball et grenades lacrymogènes.

Ils parviennent à repousser l'assaut une première fois, mais sont une nouvelle fois ciblés, tandis que certains des assaillants construisent des barrages de fortunes avec détritus et poubelles. Le calme met une heure à revenir : « *Dans la nuit, ils n'ont pas arrêté de dire que ça allait continuer* », détaille une source policière. Selon un jeune majeur croisé samedi dernier, ce piège serait une réponse à des interventions nocturnes menées il y a environ trois semaines par la brigade anticriminalité : « *Les gens, ils avaient ça en tête, encore...* »

Le lendemain mercredi, en fin d'après-midi, un contrôle est mené par les policiers au niveau de la place du Pas. Trois jeunes, âgés de 16 et 19 ans, sont contrôlés, puis interpellés pour outrage et rébellion. La situation dégénère. « *Il rigolait avec ses copains, puis il se fait contrôler alors qu'il allait au foot,* précise de la situation d'un des interpellés un témoin de la scène. *Au début, c'était tranquille.* »

« On ne sait pas trop d'où ça part »

Un attroupement se forme spontanément, comme souvent dans ce genre de situations. L'armement non létal des policiers est utilisé, aboutissant à une blessure à la tête (voir encadré). Des trois personnes interpellés, le jeune majeur a été déféré en comparution immédiate à Versailles vendredi, les deux mineurs ont été mis en examen par le juge des enfants.

Un dispositif policier très renforcé a été mis en place les après-midi suivants, hélicoptère à l'appui. Des perquisitions ont également eu lieu dans les caves, à la recherche de projectiles. Si le week-end n'a pas été émaillé d'autres incidents, les jeunes ne sont pas forcément optimistes : « *C'est sûr que ça va péter. Depuis avant-hier (jeudi, Ndlr), c'est fou.* »

Un jeune homme blessé par un tir de flash-ball

Peu après le contrôle du 23 mai, un jeune homme se présente à la caserne des sapeurs-pompiers. Il présente une plaie ouverte à la tête et est transporté au centre hospitalier de Poissy pour se faire poser six agrafes. Il prendra la fuite avant l'arrivée d'une patrouille de police à l'hôpital. Selon nos informations, ce Chantelouvais envisagerait de porter plainte pour non-assistance à personne en danger.

« *Et là j'entends un bruit de flash-ball, je le reconnais, pas le bruit d'une grenade,* rapporte un témoin de la succession d'événements consécutifs aux trois interpellations de l'après-midi (voir ci-dessus, Ndlr). *Tout le monde s'est arrêté, même les policiers ne savaient pas ce qu'il se passait.* »

Dans une vidéo filmée dans les instants qui ont suivi, que *La Gazette* a pu visionner, on peut le voir, le visage en sang, aller à la rencontre des policiers qui l'écartent, et remontent dans leur fourgon.

« *Il est compliqué, au cours d'une situation de violence urbaine, de comprendre quand et comment une personne a pu être touchée* », commente dans les colonnes du *Parisien* le commissaire divisionnaire de Conflans-Sainte-Honorine, Aymeric Saudubray. A la direction départementale de la sécurité publique, on encourage le jeune homme à porter plainte : « *Nous avons un bureau, à Viroflay, qui est spécialisé dans tout ce qui est violences policières, qui est complètement externe à tout.* »



FOOTBALL Victor Pota, agent de joueurs de 23 ans, découvre « un monde de requins »

A 23 ans, Victor Pota vient tout juste de devenir agent de joueurs de football. Un rêve qui s'est réalisé pour ce Mantais mais qui le fait entrer dans un monde à la concurrence féroce.

« *Si je suis un requin ? Ai-je vraiment le choix ?* », rigole Victor Pota. A 23 ans, il intègre le cercle très fermé d'agents de joueurs de football. Du mois de juin 2017 au mois de mars, il s'est formé au sein de l'École d'Agents de Joueurs (EAJ) située à Neuilly-sur-Seine pour obtenir la licence d'agent de joueurs délivrée par la Fédération Française de Football (FFF).

Lors de l'examen passé cette année, il y avait « *quelque chose comme 593 candidats et puis après la première série d'examen on n'était plus que 120 et finalement une trentaine de candidats reçus* », explique le jeune homme.

« *J'attends toujours ma licence de la FFF, il faudrait que je les rappelle* », sourit le nouvel agent. Chose rare : il habite au lycée Jean Rostand de Mantes-la-Jolie. « *Mes parents font partie du personnel éducatif du lycée alors j'habite là-bas* », explique-t-il calmement. Le lycée est situé à quelques pas du stade municipal Jean Paul David, où il a connu ses premières émotions de footballeur.

« Monde de requins »

« *J'ai joué plusieurs fois sur ce terrain même si je jouais au club de Rosny,* retrace-t-il. *Je suis quand même beaucoup venu en tant que spectateur notamment avec mon père.* » Petit, il voulait devenir footballeur professionnel comme « *beaucoup d'enfants* » mais la faute à un ménisque récalcitrant, un médecin le diagnostique inapte à la pratique de sport au haut niveau.



LA GAZETTE EN YVELINES

Victor Pota habite au lycée Jean Rostand, situé à deux pas du stade municipal Jean-Paul David où il est souvent venu jouer.

Tant pis, il veut alors devenir agent de joueurs de football, une profession dans l'ombre du joueur et dans les lumières du monde de la nuit, comme montré dans le film « *Trois Zéro* » de Fabien Onteniente en 2002. « *Il y a certains agents qui n'hésitent pas à aller voir directement des jeunes entre 10 et 13 ans pour les faire signer. Je ne serai pas comme ça. Je pense qu'a cet âge-là, il faut encore s'amuser* », avance-t-il.

Lui promet de « *regarder les jeunes joueurs seulement à partir de 15 ans* ». Pour l'instant, il n'a pas encore de client à mettre sous son aile. Encore à son compte, il assure avoir déjà reçu des propositions pour intégrer une société d'agents mais il a préféré décliner l'offre car il ne « *connaissait pas plus que ça* » les personnes qui lui ont fait l'offre. Prudence est mère de vertu, surtout dans le football : « *C'est un milieu de requins, on doit être partout, tout le temps. Si demain j'ai un joueur et qu'un autre agent a la possibilité de le récupérer, il va le faire sans hésiter* ».

Pour le moment, il effectue encore des petits boulots notamment au collège de la Vaucouleurs à Mantes-la-Ville histoire de joindre les deux bouts. Quand on lui demande combien de temps il se donne avant d'obtenir un premier client, il réfléchit longuement avance de glisser : « *Je me donne un an* ». Dans ce milieu il assure qu'il ne « *faut rien lâcher* » lui qui s'est « *donné à 1 000 %* » dans ce diplôme.

CANOE-KAYAK L'AS Mantaise brille aux championnats du monde

Engagée dans la deuxième manche de coupe du monde ce samedi 26 mai, Franck Le Moel a permis de faire briller son club, l'AS Mantaise en décrochant une médaille de bronze pour l'équipe de France.


ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« Après un excellent départ, le tandem tricolore arrachait une très belle 3e place derrière le duo hongrois », s'est félicité le club dans un communiqué.

Samedi 26 mai, la ville industrielle allemande de Duisburg accueillait une étape de la coupe du monde de canoë-kayak. C'est dans cette ville et dans ce bassin apprécié par de nombreux pagayeurs que le français Franck Le Moel s'est distingué en remportant une médaille de bronze.

Avec ces coéquipiers, ils ont « *montré qu'il faudra compter pour la suite de la saison, notamment lors des championnats d'Europe et du monde* », s'est félicité l'AS Mantaise dans un communiqué. Franck Le Moel était d'abord associé à l'Auxerrois Francis Mouget en kayak biplace 200m.

« *Après un excellent départ, le tandem tricolore arrachait une très belle 3e place derrière le duo hongrois Apagyi-Csizmedia et un équipage russe* », commente l'AS Mantaise. Le médaillé de bronze sociétaire du club mantais était également aligné en kayak quatres places 500m associé à Francis Mouget, Guillaume Burger, Guillaume Le Floch. Malheureusement, ils n'ont pas pu mieux faire qu'une 6e place. « *Le Mantais va maintenant pouvoir peaufiner sa préparation en vue des championnats d'Europe à Belgrade, en Serbie du 7 au 8 juin* », détaille son club.

COURSE PEDESTRE Les inscriptions à la 14e édition de la Foulée Chantelouvaise sont ouvertes

La foulée chantelouvaise, qui se déroule le dimanche 10 juin à 10 h, est ouverte aux inscriptions.

« *Tirez un trait entre ville et forêt en participant à la 14e foulée chantelouvaise* » , exhorte la mairie de Chanteloup-les-Vignes sur son site internet. La course se déroule le dimanche 10 juin à partir de 10 h au gymnase David Douillet. Deux courses sont au programme : une première de cinq kilomètres et une seconde de dix kilomètres.

« *Avec ses paysages contrastés, ses pentes à fort dénivelé et son ambiance survoltée, cette course vous fera découvrir la forte personnalité de Chanteloup-les-Vignes* », prévient le communiqué de la course. Les inscriptions se font auprès du service des sports de la ville au 01 39 70 32 14 ou au 06 34 90 14 72.

La course est ouverte aux personnes âgées de 18 ans et plus. Plusieurs documents sont à fournir avant de pouvoir participer. Il faut vous munir d'un bulletin d'inscription disponible sur le site chanteloup-les-vignes.fr, une copie de votre licence Fédération Française d'athlétisme ou d'un certificat médical de moins d'un an attestant de votre aptitude à pratiquer de la course à pied en compétition. La course est au tarif de 8 euros en pré-inscription et de 10 euros le jour-même.

VOLLEY-BALL Les féminines du CAJVB remportent la coupé fédérale à domicile

Organisée ce week-end au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine, la coupe de France fédérale a été remportée par les Conflanaises du club CAJVB.

Les féminines du club de Conflans-Andrésy-Jouy Volley-Ball, qui évolueront en Nationale 2 la saison prochaine ont remporté la coupe de France fédérale à domicile deux sets à un après tie-break dimanche 27 mai après un tournoi rondement mené depuis son début, samedi 26 mai.

Les joueuses du CAJVB ont gagné la finale contre Villette Paul-Bert, autre équipe invaincue de son championnat et qui est également assurée de jouer à l'échelon supérieur, la Nationale 2, la saison prochaine. « *Dans un gymnase Bérégovoy bien rempli, la finale a tenu toutes ses promesses en qualité de jeu, en intensité et en suspens* », s'est félicité le club dans un communiqué.

Après avoir perdu le premier set 25/20, les locales se sont reprises et on remporté le second set 25/18 dans un « *gymnase surchauffé* ». A l'issue du tie-break, les joueuses du CAJVB sont parvenues à s'imposer 16/15 au bout du suspens. Au classement final, le CAJVB termine donc en tête devant Villette Paul-Bert et Tremblay. Lattes-Montpellier et Valenciennes terminent respectivement à la 7e ainsi qu'a la 8e et dernière place.

COURSE SOLIDAIRE Plus de 3 000 euros récoltés lors de la Color run

Samedi 26 mai pour la première fois au Parc Prieuré de Conflans-Sainte-Honorine s'est tenue la Color r.un. Le principe est simple : contre trois euros il fallait effectuer 1,3 km à son rythme, le tout, en étant aspergé de poudre jaune, rouge, orange et verte non toxique. Lors de la course, 1 114 participants ont couru au profit de l'Unicef.

Ils ont ainsi permis de récolter 3 342 euros pour l'association qui vient en aide aux enfants les plus démunis dans le monde. « *Aujourd'hui, le nombre de coureurs très important va permettre de sauver des centaines d'enfants au Yémen où la situation est dramatique* », s'est félicitée Michèle Mennella, présidente du comité des Yvelines Unicef.

AUTOMOBILE La 1ère course de côte se fête à Chanteloup-les-Vignes

Dimanche 3 juin, les passionnés de voitures anciennes ont rendez-vous sur la côte de l'Hautil pour célébrer le 120e anniversaire de la 1ère course de côte automobile du monde. Chaque année, cette course permet à un public toujours plus nombreux de revivre les sensations de la première course de côte organisée en 1898 à Chanteloup-les-Vignes. Trois montées sont organisées à 10 h, 14 h et 16 h. L'entrée est gratuite. Plus de renseignements sont disponibles en téléphonant au comité du centenaire au 01 39 70 56 77 ou 06 17 67 82 75.



COLAS

ÎLE-DE-FRANCE
NORMANDIE

WWW.COLAS-FRANCE.FR

AGENCE VILLEPREUX

3, rue Camille Claudel
ZAC du Trianon
78450 Villepreux

Tél. : 01 30 56 42 00
Mail : villepreux@colas-idfn.com

ANDRESY « Sculptures en l'île » met les femmes à l'honneur

L'exposition de sculptures n'a pas une, mais trois invitées d'honneur, pour cette 21e édition qui s'étend jusqu'au 23 septembre.



LA GAZETTE-EN-YVELINES

« Spider Mom » est une œuvre de 2m70 de haut qui a été utile à son artiste, Christelle Chanabaud, pour lutter contre sa phobie des araignées.

« *C'est la peur des araignées qui m'a poussé à réaliser cette œuvre. Maintenant, je n'ai plus peur ! L'art thérapie, ce n'est pas mal du tout* », plaisante Christelle Chanabaud. Cette artiste originaire de Sologne est l'auteure de « *Spider Mom* », une sculpture faite de plâtre et de résine acrylique de 2,70 m de haut exposée dans le parc de l'hôtel de ville. Depuis trois ans, elle participe avec ses œuvres à *Sculptures en l'Île.*

Grâce à son assiduité, elle aurait pu faire partie des invitées d'honneur de cette édition, mais ce sont finalement trois autres artistes qui ont reçus cette distinction. Anne Procureur a réalisé quatre sculptures aussi exposées au parc de l'hôtel de ville, Nathalie Camoin-Chanet propose une œuvre visible à la gare Saint-Lazare à Paris.

Troisième marraine, l'artiste hongroise Zsuzsa Farkas est l'auteur de Monde à l'envers, un projet artistique qui investit complètement la Maison du Moussel, avec plus de 4 000 CD gravés accrochés pour la transformer en œuvre à part entière. « *Je suis très honorée d'être l'une des invitées de cette exposition, car j'ai mis en valeur le lieu, et que le lieu m'a aussi mise en valeur* », a réagi l'intéressée qui participe pour la première fois.

« *C'est vrai que la particularité de cette année c'est d'avoir pas une mais trois invitées d'honneur* », a souligné l'édile Hugues Ribault (LR). « *C'est une visite qu'on a pensé pour les familles, c'est très inter-générationnel* », commente-t-il. L'exposition est libre et gratuite, et dure jusqu'au 23 septembre prochain à Paris et sur l'île d'Andrésy.

Muriel Pénicaud, ministre et photographe

L'actuelle ministre du travail s'expose, elle aussi à *Sculptures en l'île*. A la différence des autres artistes présents, elle n'expose pas de sculpture mais des photographies. « *Elle a une passion pour les photographies d'oiseaux et des portraits de femmes* », glisse un membre de l'organisation de l'exposition. Présente pour la première fois, elle expose 22 de ses clichés de volatiles en noir et blanc. Elle devrait également être présente l'année prochaine pour exposer, cette fois des portraits de femmes, « *qu'elle soit ministre ou non* », plaisante le maire d'Andrésy Hugues Ribault.



LA GAZETTE-EN-YVELINES

« C'est une visite qu'on a pensé pour les familles, c'est très inter-générationnel », indique Hugues Ribault, adjointe à la culture d'Andrésy.

MANTES-LA-JOLIE La compagnie Sans la nommer au Collectif 12

Samedi 2 juin de 19 à 21 h, le Collectif 12 accueille la compagnie Sans la nommer pour de courtes pièces de théâtre à la suite, traitant d'expériences militantes en usine.

« *Réunies, elles composent un diptyque qui propose un cheminement de pensée dans des mythes politiques* », voici comme le collectif 12 présente *l'Usine vivante* et *Maothologie*. Ces dernières sont « *des formes courtes traitant d'expériences militantes en usine* » selon le descriptif de ces pièces de théâtre jouées samedi 2 juin de 19 h à 21 h.
Usine vivante, mise en scène par Fanny Gayard, est basée sur les « *témoignages d'anciens de l'usine Chausson à Gennevilliers* » et retrace l'histoire des luttes de ceux et celles qu'on a appelé « *les bagnards de l'automobile* ». *Maothologie,* mise en scène également par Fanny Gayard, est inspirée par « *les principes maoïstes de la révolution culturelle, des militants d'extrême gauche* ». Dans cette pièce, une fille porte un regard « *sur l'expérience établie de son père qui raconte trois ans à la chaîne à l'usine Renault-Billancourt dans les années 80* », explique le communiqué de la pièce.

Les tarifs vont de 3 à 10 euros. Plus d'informations à retrouver sur le site compagniesanslenom.com ou en téléphonant au Collectif 12 au 01 30 33 22 65.

ACHERES Un concert de blues africain et indien

Votia se produit sur la scène du Sax vendredi 1er juin à 20 h 30, avec un concert gratuit de sa musique aux rythmes métissés.

C'est en hommage à sa mère, originaire de Madagascar, que Marie-Claude Lambert nomme son groupe Votia. Dans le cadre du festival de musiques d'Outre-mer Ultrazik, elle donne un concert gratuit le vendredi 1er juin, au Sax à partir de 20 h 30. Issue d'une famille de musiciens, d'origine réunionnaise par son père, elle est une artiste aux influences diverses.

Marie-Claude Lambert s'inspire pêle-mêle de James Brown ou encore de la chanteuse soul Erykha Badu, et bien d'autres. Forte de ces influences, elle « *invite à découvrir son monde* » aux accents « *blues indien et africain* », prévient le Sax sur son site internet.

« *Cette soirée, aux sonorités et aux rythmes métissés se termine en kabar, cérémonie festive en hommage aux ancêtres, animée par Séksion Maloya* », précise la salle de spectacle.Plus d'informations disponibles en appelant le Sax au 01 39 11 86 21.

VALLEE DE SEINE Le milieu rural tient son festival

Du 1er au 3 juin, Guernes, Hargeville et Chapet accueillent le festival « Tracteur blues » pour de nouveaux concerts

Blues sur Seine est de retour cette année du 1er au 3 juin pour une troisième édition d'entrée toujours libre et gratuite. Le festival débute à Guernes à partir de 19 h avec le « *one man country blues show* » de Thomas Schoeffer Jr, le duo blues roots L.D. et The Delta Saints. Ces derniers sont originaires de Nashville, ville importante dans l'histoire de la musique folk américaine.

Blues roots

Au programme de cette année encore beaucoup de blues, quelques programmations jazz et des « *tracteurs scènes* » itinérants. Après la journée de samedi qui se déroule à Hargeville, la programmation se poursuit en vallée de Seine, à Chapet dimanche 3 juin.

A partir de 14 h 30, plusieurs artistes vont se succéder, toujours pour mettre plus de blues dans les oreilles des amoureux de riffs. Toutes les informations sur la programmation sont à retrouver sur la page Facebook Tracteur blues 2018. Une buvette est à disposition sur place. Pour s'y rendre, les organisateurs conseillent le covoiturage. Une adresse est disponible sur la page Facebook de l'événement.



ALAIN HIOT

Thomas Schoeffler Jr et L.D. sont programmés à Guernes pour le début du festival, le 1er juin à partir de 19 h.

EPONE Le livre se fête au parc du château

Samedi 2 juin, pendant toute la journée, la commune invite de nombreux auteurs et amoureux de la littérature pour célébrer la fête du livre au parc du château.

Le parc du château accueille samedi 2 juin pour la fête du livre « *petits et grands amoureux de la littérature* », comme l'indique son communiqué de presse. De 9 h à 18 h, de nombreuses animations sont au programme en plus des auteurs présents, à disposition des curieux à partir de 13 h pour des signatures, et des échanges autour de leurs œuvres comme de la littérature plus généralement.

Parmi les auteurs présents, on retrouve Charlotte Erlih, auteur de Bacha Posch, un premier roman traitant des non-dits de certaines familles afghanes qui élèvent leurs filles comme des garçons. Didier Daeninckx, auteur d'une trentaine de polars, est également annoncé au programme.

Côté activités, de 9 h à 16 h 30, un concours de peinture est organisé pour les artistes amateurs. De 13 h à 16 h, un jeu de piste est mis en place avec un parcours fait de QR codes à « *flasher* ». Bien d'autres activités sont à retrouver sur le site internet epone.fr.

MEDAN Visites guidées des monuments de la ville

Ce samedi, deux visites guidées sont au programme à Médan. La première concerne le château et la seconde, l'église Saint-Germain.

Samedi 2 juin, deux visites guidées vont se suivre. La première concerne la visite du château de Médan, par l'actuelle propriétaire des lieux, et se déroule à 14 h 15. Elle compte bien raconter les histoires des personnalités de ce château, de Paul Cézanne à Maurice Maeterlinck, prix Nobel de littérature. Le tarif est de 10 euros avec un rafraîchissement compris.

La seconde est la visite de l'église Saint-Germain à 16 h 30. Édifiée en 1635, l'église doit être rénovée dans les prochaines semaines. En attendant, elle accueille toujours des visiteurs pour un tour commenté par un guide. Le tarif est de 4 euros par personne.

Les réservations, tout comme de plus amples renseignements sont disponibles en appelant l'office de tourisme de Poissy au 01 30 74 60 65 ou sur leur site internet poissy-tourisme.fr.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

ETAT ET CIVILS Le CIO de Mantes-la-Jolie en danger

Mercredi dernier Etat et Civils abordait la suppression à venir des centre d'information et d'orientation (CIO). L'émission recevait l'équipe du CIO mantais.

Cette semaine le plateau d'*Etat et Civils* recevait trois psychologues du Centre d'information et d'orientation (CIO) de Mantes-la-Jolie. Ils sont aujourd'hui en mobilisation contre le projet de loi « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* », projet actant la suppression de tous les CIO, le transfert de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) et de la compétence d'information à l'orientation aux régions, ainsi que le déplacement des conseils d'orientations aux établissement publics. Une décision du gouvernement de plus en plus controversée car elle laisserait de côté des milliers de personnes non scolarisées en établissement public.

Les CIO permettent aujourd'hui non seulement aux élèves, mais aussi aux jeunes déscolarisées ou aux adultes souhaitant reprendre leurs études, de venir trouver des réponses à leurs questions d'avenir et de bénéficier d'un suivi au long terme en recevant de l'aide dans l'élaboration de leur projet. Désormais avec le projet de loi « *avenir professionnel* » ce sont ces derniers, n'ayant pas accès aux établissement scolaires publics qui seraient laissés pour compte.

« C'est un service public »

Quant aux psychologues qui seraient transférés en établissement, ils craignent de subir des pressions de la part des chefs d'établissement pour être incités à soutenir leurs choix d'orientations. « *Le CIO c'est un service public de l'éducation nationale avec une garantie gratuite neutre et experte des psychologues qui accueillent. C'est un lieu de conseil de proximité, un lieu d'accueil pour tous publics élèves, étudiants, adultes mais aussi jeunes qui viennent de l'étranger* » une des trois psychologues présentes. Avec des taux de fréquentations record de 4 000 élèves par an, les psychologues du CIO mantais ne comprennent pas ce choix.

« *Je pense que c'est une décision politique, mais nous ne comprenons pas puisque nous sommes un service publique gratuit, cela va avoir des conséquences au niveau des populations* » explique l'un d'entre eux. Pour justifier cette suppression, le gouvernement invoque ainsi une baisse de fréquentation de ces centres. Mais les 3 700 employés de CIO à travers la France sont loin d'être d'accord, ces derniers ont ainsi prévus plusieurs manifestations à venir.



LFM RADIO

Les CIO permettent aujourd'hui non seulement aux élèves, mais aussi aux jeunes déscolarisées ou aux adultes souhaitant reprendre leurs études, de venir trouver des réponses à leurs questions d'avenir.

Etats et civils, tous les mercredis de 11 h à midi, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com

LA MATINALE Sculpture en l'Ile, de retour à Andrésy

Depuis le 19 mai, la ville d'Andrésy accueille le festival « Sculpture en l'Ile », festival d'art contemporain gratuit au cœur de la nature.



LFM RADIO

Sculpture en l'Ile ouvre ses portes jusqu'au 24 septembre dans la ville d'Andrésy.

Depuis 1997, Sculpture en l'Ile est le festival d'art contemporain qui régale les Yvelinois amoureux de la nature. Pour l'occasion le parc de Nancy, le parc de l'Hôtel de ville et la maison du Moussel, à Andrésy, sont investis par plus de 50 artistes français et internationaux.

Cette année le festival a ainsi la chance d'accueillir la plasticienne Nathalie Camoin-Chanet, l'artiste Zsuzsa Farkas ou encore la photographe Muriel Pénicaud. La ministre du travail est en effet de la partie avec l'exposition d'une série de photos d'oiseaux. « *Je suis très content qu'elle vienne, d'autant plus que l'on ignore complètement le côté artistique de cette dame* » vante Hugues Ribault, maire d'Andrésy. La grande nouveauté, c'est la mise en place du projet Ask Mona, un chatbot qui apportera à tous les visiteurs du festival des explications complémentaires sur chaque œuvre. « *Ask Mona c'est la capacité de pouvoir en regardant une œuvre, prendre son smartphone, flasher l'œuvre et avoir tout un contenu explicatif avec notamment des vidéo et des quizz* », explique l'élu. Le festival refermera ses portes le 24 septembre et espère battre le record de fréquentation de l'année dernière, 40 000 visiteurs.

La Matinale LFM, tous les jours, du lundi au vendredi de 7 h à 10 h, présentée par Tony, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

Loisirs

SUDOKU : niveau facile

8		2		6	5	4		
4	3	9	1					7
		5		7	4	2		9
			7	2			1	
3			6		9	7	2	8
2	8	7		1		9		6
		3	2	9				4
		8	4	3		6		2
6	2	4	8	5				3

SUDOKU : niveau moyen

	1						8	3
				8	1		6	9
	8	5	9			7		
		8	2		5		1	
1						2	9	
5			1					8
8			4	2				7
	7	1	6					
4		2			7	8		6

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88

8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Charles-Edouard Ama Koffi
ce.amakoffi@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 05-2018

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
ffc.fr FFCofficiel FFCyclisme

Yvelines
Le Département

LNC
Ligue Nationale de Cyclisme



28 JUIN-1ER JUILLET 2018

CHAMPIONNATS DE FRANCE

CYCLISME SUR ROUTE

MANTES-LA-JOLIE

#TOUS CYCLISTES EN YVELINES

INVELLOW GRAPHIC | Photos : © P.Pilchon/FFC - © Thomas Schwab / Ville de Mantes-la-Jolie

DEVENEZ BÉNÉVOLES !

RENDEZ-VOUS SUR **YVELINES.FR/BENEVOLES**